

MODIFICATION N° 1
DATÉE DU 28 JUIN 2019 APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 14 MAI 2019

Portefeuille privé d'actions internationales BNI
(Séries N et NR)

(ci-après le « **Fonds** »)

La notice annuelle datée du 14 mai 2019 (la « **notice annuelle** ») se rapportant au placement des parts du Fonds par Banque Nationale Investissements inc. est par les présentes modifiée comme il est indiqué ci-après. À moins d'être par ailleurs définies aux présentes, les expressions utilisées dans la présente modification ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

La présente modification est déposée en rapport avec la modification n°1 datée du 28 juin 2019 apportée au prospectus simplifié daté du 14 mai 2019 (la « **Modification n° 1 du prospectus simplifié** »).

La Modification n° 1 du prospectus simplifié a pour objet de donner avis aux épargnants:

- du changement de gestionnaire de portefeuille et du sous-gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé d'actions internationales BNI en date du 22 juillet 2019;

Les porteurs de parts devraient consulter la Modification n°1 du prospectus simplifié pour obtenir de plus amples renseignements sur les modifications ci-dessus.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA NOTICE ANNUELLE

La notice annuelle est par les présentes modifiée comme suit:

- a) À la page 22, le tableau sous la rubrique « **Date de création des fonds et autres évènements importants** », le texte de la ligne relative au Portefeuille privé d'actions internationales BNI est supprimée et remplacée, en date du 22 juillet 2019, par la suivante :

Nom du fonds	Date de creation	Nom(s) antérieur(s) (s'il y a lieu)	Changements (s'il y a lieu)
Portefeuille privé d'actions internationales BNI	5 septembre 2003	Auparavant connu sous la dénomination de Caisse privée « B » actions internationales TBN (avant le 23 octobre 2015).	Avant le 30 octobre 2015, le fonds offrait ses parts seulement par voie de placements privés. En date du 30 octobre 2015, des parts de <i>Série N</i> et de <i>Série NR</i> ont été créées et sont, depuis cette date, offertes par voie de prospectus. Le fonds continue d'offrir certaines autres séries de parts par voie de placements privés. Le ou vers le 22 juillet 2019, Trust Banque Nationale inc. a remplacé Invesco Canada Ltd. à titre de gestionnaire de portefeuille du fonds et a retenu les services de Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP à titre de sous-gestionnaire de portefeuille du fonds.

- b) À la page 62, les premier et le dernier paragraphes sous la rubrique « **9. Trust Banque Nationale inc.** », sous « **Gestionnaires de portefeuille** », est modifié par l'ajout du Portefeuille privé d'actions internationales BNI à chaque liste des fonds, en date du 22 juillet 2019.
- c) À la page 65, le paragraphe sous la rubrique « **9.5 Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP** », sous « **Gestionnaires de portefeuille** » est modifié par l'ajout du Portefeuille privé d'actions internationales BNI en date du 22 juillet 2019.
- d) Aux pages 65 et 66, les rubriques « **10. Invesco Canada Ltée** » et « **10.1 Invesco Advisers, Inc.** », sous « **Gestionnaires de portefeuille** » sont supprimées en date du 22 juillet 2019.
- e) À la page 67, les quatrième et cinquième paragraphes de la rubrique « **11. Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP** », sous « **Gestionnaires de portefeuille** » sont supprimés et remplacés, en date du 22 juillet 2019, par le suivant :

« Trust Banque Nationale inc., à titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI et du Portefeuille privé d'actions internationales BNI, a retenu les services de Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP afin d'agir comme sous-gestionnaire de portefeuille du Portefeuille privé d'actions internationales BNI et d'une portion des actifs du Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI. Trust Banque Nationale inc. est responsable des conseils en placement donnés par le sous-gestionnaire.

À titre de gestionnaire de portefeuille du Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI et du Portefeuille privé d'actions internationales BNI, Trust Banque Nationale inc. assumera en tout temps la responsabilité globale de la gestion du portefeuille de placements de ces fonds, sous réserve du contrôle et des directives des fiduciaires et du gestionnaire des fonds. »

- f) À la page 111, le 29^e point vignette suivant sous la rubrique « **Conventions importantes** », reproduit ici pour référence aisée, est supprimé, en date du 22 juillet 2019.
- La convention de gestion discrétionnaire de portefeuille entre Banque Nationale Investissements inc. et Invesco Capital Ltée, datée du 23 octobre 2015;
- g) Aux pages 111 et 112, les 30^e, 39^e et 40^e points vignettes sous la rubrique « **Conventions importantes** » sont supprimés et remplacés par les suivants, en date du 22 juillet 2019 :
- La convention de gestion de portefeuille modifiée et mise à jour entre Banque Nationale Investissements inc. et Trust Banque Nationale inc., relative à certains Fonds BNI datée du 22 juillet 2019;
 - La convention de sous-gestion de portefeuille entre Trust Banque Nationale inc. et Gestion d'Actifs Goldman Sachs LP, relative au Fonds d'actions de marchés émergents diversifié BNI et au Portefeuille privé d'actions internationales BNI, datée du 10 décembre 2018, telle qu'amendée le 22 juillet 2019;
 - La convention de dépôt et de garde de valeurs entre Banque Nationale Investissements inc. et Société de fiducie Natcan, relative à tous les Fonds BNI, datée du 22 juillet 2019.
- h) Toute autre référence et/ou section relative à « Invesco Canada Ltd. » et à « Invesco Advisers, Inc. » est supprimée en date du 22 juillet 2019.

Attestation du Fonds, du gestionnaire et du promoteur du Fonds

Le 28 juin 2019

La présente modification n° 1 datée du 28 juin 2019, avec la notice annuelle datée du 14 mai 2019, et le prospectus simplifié daté du 14 mai 2019, modifié par la modification n°1 datée du 28 juin 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires canadiens, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Banque Nationale Investissements inc., en tant que gestionnaire et promoteur
et au nom du fiduciaire du Fonds

« *Jonathan Durocher* »

Jonathan Durocher
Président et chef de la direction

« *Sébastien René* »

Sébastien René
Chef des finances

Au nom du conseil d'administration de **Banque Nationale Investissements inc.**,
en tant que gestionnaire et promoteur et au nom du fiduciaire du Fonds

« *Joe Nakhle* »

Joe Nakhle
Administrateur

« *The Giang Diep* »

The Giang Diep
Administrateur

Attestation du placeur principal du Fonds

Le 28 juin 2019

À notre connaissance, la présente modification n° 1 datée du 28 juin 2019, avec la notice annuelle datée du 14 mai 2019, et le prospectus simplifié daté du 14 mai 2019, modifié par la modification n°1 datée du 28 juin 2019, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Banque Nationale Investissements inc., à titre de placeur principal du Fonds

« Jonathan Durocher »

Jonathan Durocher
Président et chef de la direction